

POUR PASSER A L'ACTION

ACCOMPAGNEMENTS TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES ET FINANCIERS

M. Jean-Yves Boga, Agence de l'eau Adour Garonne



9 octobre 2024
Toulouse

JOURNEE ECOLES DE DEMAIN - 9/10/2024

Politique d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur la renaturation des écoles



LA GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES

- Système de collecte des Eaux de Pluie (EP) traditionnel →
infrastructures coûteuses
- **Imperméabilisation** des sols + **changement climatique** →

Augmentation du **ruissellement**



Solution :

Gestion Intégrée des Eaux de Pluie
(GIEP)
+
Nature

OBJECTIFS CROISES

- Limiter les ruissellements pluviaux et favoriser l'infiltration de la pluie au plus près de là où elle tombe
- Réduire les risques de pollution du milieu récepteur (Limiter l'apport direct de micropolluants dans les eaux ayant ruisselé ou le débordement des systèmes d'assainissement)
- Favoriser la création d'îlots de fraîcheur et la préservation de la biodiversité ordinaire



UN LEVIER D'ADAPTATION

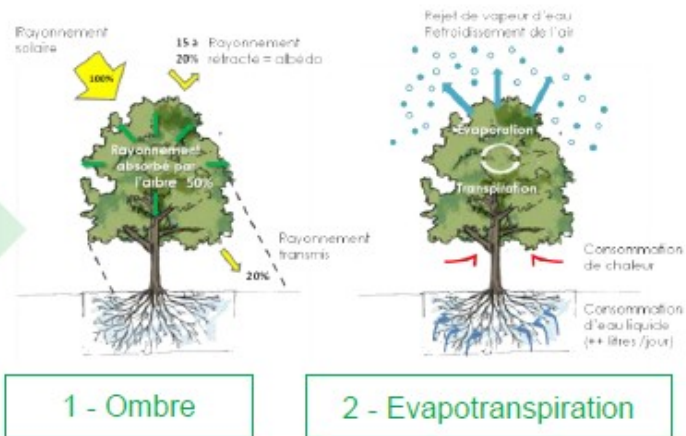


-3,5°C

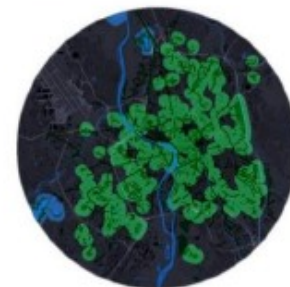
Rafrachissement
sur 100 m

Végétalisation

> ombre, évapotranspiration, biodiversité, gestion des eaux pluviales, fonctions sociales



69% DES TOULOUSAINS VIVENT À MOINS DE 5 MIN À PIED D'UN JARDIN, PARC, SQUARE, BASE DE LOISIRS...



14% de voies ombragées (103 km) pour le confort estival des piétons et des cyclistes toulousains

POLITIQUE D'INTERVENTION FINANCIÈRE DE L'AGENCE (11^{ÈME} PROGRAMME 2019-2024)

- ✓ **Schéma directeur, zonage pluvial** (Maître d'ouvrage public)

- ✓ **Etude de faisabilité technique de gestion intégrée**
 - Maître d'ouvrage public
 - Zones urbanisées existantes ou à urbaniser

- ✓ **Mise en œuvre de techniques de gestion intégrée et désimperméabilisation sur le domaine public**
 - Bâtiments ou zones urbanisées existantes
 - Maître d'ouvrage public

Taux 50 %



BILAN COURS D'ECOLE – 2019 A MI 2024

- 61 cours d'écoles désimperméabilisées
- Essentiellement sur les départements : 64, 33, 19, 81
- Exemples de communes concernées : Bordeaux, Agen, Auch, Tarbes, Angoulême
- Superficie moyenne traitée : 1 260 m² (min : 190 m² / max : 7 300 m²)

- Matériaux perméables utilisés : Dalles drainantes alvéolées à engazonner / Mélange terre-pierre / Résine perméable / Castine compactée / Remise en terre avec enherbement / Copeaux de bois / Pavés en joints enherbés / Gazon synthétique / Enrobé drainant / Béton drainant
- Noues d'infiltration
- Végétalisation : Fosses de plantation / Espèces d'arbres et d'arbustes résilientes
- Récupération d'eau de pluie de toitures



LE PROJET DE L'ECOLE JULES FERRY – COLOMIERS (31) LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS « DÉSIMPÉRMÉABILISONS LES SOLS URBAINS ! »



La Ville de Colomiers
améliore votre cadre de vie

"Dessine-moi ta cour" Ecole Jules-Ferry

Travaux du 30 oct. 2023 à fin février 2024

Superficie de la cour : 9 900 m²

Végétalisation et plantation de 130 arbres pour répondre aux enjeux climatiques et créer des îlots de fraîcheur
Désimperméabilisation de 70 % de la superficie de la cour
Pose d'un bitume de couleur claire drainant
Réalisation de pas japonais avec la récupération du sol ancien

Partie nord (cour réservée à l'école)

- Structures de jeux en cordage et bois
- Espace de classe en extérieur
- Cabanes et jardin potager pédagogique
- Messais arbustes / arbustes

Partie sud (cour partagée)

- Activités de sports et loisirs
- Espace d'escalade
- Rings d'escalade
- Placard sportif (handball et basket ball)
- Virgier

Travaux financés par la Ville de Colomiers, le Département de Haute-Garonne, la Région Académique Occitanie, l'Agence Nationale du Sport, l'Agence Nationale de l'Environnement et de la Transition Écologique, le Département de Haute-Garonne, la Région Académique Occitanie, l'Agence Nationale du Sport, l'Agence Nationale de l'Environnement et de la Transition Écologique.

AGENCE NATIONALE DU SPORT
AGENCE NATIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
EU
Haute-Garonne
toulouse metropole
VILLE DE COLOMIERS



LE PROJET DE L'ECOLE JULES FERRY – COLOMIERS (31) LAURÉAT DE L'APPEL À PROJETS « DÉSIMPÉRMÉABILISONS LES SOLS URBAINS ! »



EVOLUTION DES AIDES FINANCIERES AU 12^{ÈME} PROGRAMME (2025-2030)

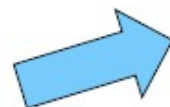
- ✓ Critère d'éligibilité supplémentaire : la collectivité doit disposer d'une vision globale sur la gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle de son territoire, en lien avec sa politique d'urbanisme.
- ✓ Ecoles privées éligibles
- ✓ Taux de base : 50%
- ✓ Taux bonifié pour les projets vertueux : 70%



EVOLUTION DES AIDES FINANCIERES AU 12^{ÈME} PROGRAMME (2025-2030) : PROJET VERTUEUX

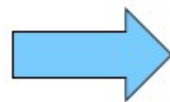
- Projet dont les techniques de gestion intégrée s'appuie prioritairement sur des solutions fondées sur la nature – SFN :

Ex : Mise en œuvre de matériau perméable « non artificiel » :
Enherbement, Mélange terre-pierre / Techniques de végétalisation, etc...



- Projet qui permet le déraccordement de surfaces ruisselantes significatives d'un réseau existant (unitaire ou séparatif) :

Ex : Déraccordement au réseau EP d'un lotissement



- Projet combiné avec des actions visant à restaurer les fonctions physiques et écologiques des cours d'eau / milieux humides

Ex : GIEP + Renaturation d'un ruisseau en milieu urbanisé

